

FICHE RÉFLEXE 7

Une personne fait un malaise : Que faire ?



CONDUITE À TENIR

- Isoler la victime et la mettre au repos, dans la position où elle se sent le mieux (malaise cardiaque : position demi assise).
- Appeler un secouriste (SST) et l'assister sans se mettre en danger.
- Rassurer la victime en lui parlant. Essayer d'avoir des informations concernant un éventuel traitement ou toute autre information (symptômes, plaintes, douleurs...) pouvant aider les secours.
- Demander un avis médical au SAMU en composant le 15.
- Prévenir l'accueil / le PC sécurité selon le site (cf. consignes générales d'urgence).
- Dans l'attente des secours, surveiller la victime.

APRES L'ACCIDENT

- Avertir son Chef de service ainsi que l'assistant de prévention.
- Inscrire l'accident dans le Registre de Santé et Sécurité au Travail
- Informer le service de santé au travail, s'il s'agit d'un personnel ou le Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé, s'il s'agit d'un étudiant.
- La victime devra faire une déclaration d'accident du travail. (<https://intranet.univ-lille.fr/reactions-humaines/dossiers-de-sante-au-travail/accidents-de-service-de-travail-de-trajet>)

À SAVOIR



Deux malaises graves : L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) et le malaise cardiaque. Ces deux pathologies imposent une prise en charge urgente par les secours (SAMU en composant le 15).

Symptômes AVC : la faiblesse ou la paralysie d'un membre, une déformation du visage, des troubles de la vision, une difficulté de langage, mal de tête sévère et inhabituel, perte de l'équilibre.

Symptômes malaise cardiaque : Douleur dans la poitrine pouvant irradier, difficulté à respirer, sueur abondante, pâleur intense.

Personnels : Service de Santé au Travail – 03 62 26 91 95 – medecinepreventionagentsudl@univ-lille.fr

Étudiants : Service Universitaire Médecine Préventive et Promotion de la Santé – 03 62 26 93 00 – sumpps@univ-lille.fr

Direction de la Prévention des Risques – dir-prevention-risques@univ-lille.fr

